
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Cinquante-quatrième séance – Mercredi 16 mai 2018, à 17 h

Présidence de M. Jean-Charles Lathion, président

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Sandrine Salerno*, vice-présidente, *M^{me} Esther Alder*, conseillère administrative, *M^{me} Annick Ecuyer*, *MM. Pierre Gauthier*, *Ahmed Jama*, *Claude Jeanneret*, *Ulrich Jotterand* et *Alain de Kalbermatten*, *M^{me} Albane Schlechten*, *M. Pascal Spuhler* et *M^{me} Delphine Wuest*.

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani*, maire, *MM. Sami Kanaan* et *Guillaume Barazzone*, conseillers administratifs.

CONVOCATION

Par lettre du 3 mai 2018, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mercredi 16 mai et jeudi 17 mai 2018, à 17 h et 20 h 30.

1. Exhortation.

Le président. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, prenons la résolution de remplir consciencieusement notre mandat et de faire servir nos travaux au bien de la Cité qui nous a confié ses destinées.

J'aimerais également en ce moment adresser nos sincères condoléances à notre collègue M. Jean Rossiaud pour le décès de sa maman, survenu le 19 avril. Vous pouvez vous asseoir.

2. Communications du Conseil administratif.

Néant.

3. Communications du bureau du Conseil municipal.

Le président. M. Rémy Pagani nous a annoncé son absence demain à 17 h. M^{me} Sandrine Salerno sera absente ce soir à 20 h 30 ainsi que demain. Ayant eu un décès dans sa famille, elle doit nous quitter lors de cette séance. M. Sami Kanaan sera absent entre 18 h et 19 h. Il demande le traitement des points le concernant en sa présence. M^{me} Esther Alder, malade, est absente également. Elle demande le report de l'interpellation orale IO-284 et du rapport P-380 A ainsi que des éventuelles urgences qui concernent son département et leur traitement en sa présence.

J'aimerais maintenant remercier particulièrement l'un d'entre nous, M. Guy Dossan, président de la Musique municipale, qui a honoré la Ville de Genève lors du Natale di Roma.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

Du vendredi 20 au dimanche 22 avril, la Musique municipale a fait rayonner la Ville de Genève à Rome, à l'occasion du 2771^e anniversaire de la Cité éternelle.

Sur l'invitation de notre collègue président de la Muni, Guy Dossan, j'ai eu l'honneur de représenter le Conseil municipal à cette occasion, d'être reçu – avec les musiciens, le directeur et chef d'orchestre de la Musique municipale, Ferran Gilli-Millera, et le commandant Saverio Liberto – par la ministre Dagmar

Schmidt auprès de l'ambassade suisse de Rome, d'être accueilli au Vatican par l'ambassadeur Pierre-Yves Fux et par le vice-commandant de la Garde pontificale Philippe Morard et de participer, dans la chapelle de la Garde, à la messe du nonce apostolique Jean-Claude Périsset. (*Brouhaha.*)

Monsieur Pagani et Monsieur Tobias Schnebli, je suis en train de rendre hommage à M. Guy Dossan...

Le défilé de la piazza del Popolo à la piazza di Spagna restera dans les mémoires de beaucoup, tout comme le concert à la piazza di Spagna, où les couleurs rouge et jaune et l'aigle de Genève se sont confondues avec celles de Rome, qui sont identiques et véhiculent les mêmes symboles.

Tout cela a été possible grâce au dynamisme de Guy Dossan, et aussi du consul général d'Italie à Genève, Antonino La Piana, que je tiens à remercier vivement au nom du Conseil municipal, ainsi que le professeur Alfonso Hypolito, qui nous ont ouvert bien des portes dans cette Rome que je vous invite tous à découvrir, si ce n'est déjà fait.

Des rencontres, telles que celle que tu as organisée, cher Guy, contribuent au rapprochement des peuples et à l'amitié entre nos deux pays. L'ambassadeur de Suisse au Vatican, Pierre-Yves Fux, qui nous a accompagnés durant ces deux jours avec le dynamisme et la vivacité qu'on lui connaît, nous le rappelait sur la piazza di Spagna, et nous avons pu le constater par les réactions enthousiastes du nombreux public. La Musique municipale a été captée par les natels et les appareils photo de milliers de Romains et de touristes de tous pays. Elle est devenue mythique, certains découvrant que les couleurs jaune et rouge, qu'ils pensaient romaines d'origine, étaient en fait genevoises, flottant à côté de notre drapeau suisse.

Cher président, cher Guy, au nom du Conseil municipal de la Ville de Genève, je tiens à te remercier du magnifique événement que tu as su créer avec la Musique municipale en te remettant ce cadeau en guise de notre reconnaissance.

Vive Rome, vive Genève! On peut l'applaudir! (*Applaudissements.*)

(*Le don d'honneur est remis par M. Bertinat.*)

Nous avons reçu certaines lettres de démission. Elles sont nombreuses, puisque nous en avons huit, un grand nombre de collègues nous quittant pour accéder au Grand Conseil. Nous avons reçu la lettre de démission de M. Jean Rossiaud, avec effet aujourd'hui à 19 h. Je prie M^{me} Hélène Ecuyer, secrétaire, de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 28 avril 2018

Concerne: mon élection au Grand Conseil – liste 2; ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer de mon élection au Grand Conseil et de mon souhait subséquent de démissionner du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à mes sentiments distingués.

Jean Rossiaud

Le président. Je passe la parole à M. Alfonso Gomez.

M. Alfonso Gomez (Ve). Je serai beaucoup moins bref que mon camarade Jean, qui a été député de 2003 à 2009 déjà et qui était suppléant de 2015 à 2017. Jean Rossiaud a été président de la commission des travaux et des constructions; il a été membre de la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse ainsi que de la commission des pétitions. C'est un homme qui va nous manquer par son activisme. Vous savez qu'il préside l'association Monnaie Léman et les quartiers collaboratifs. Du reste, j'ai commis un impair parce qu'au début j'avais écrit qu'il avait présidé les «cafés collaboratifs». C'est certainement dû à sa présence le matin quand, souvent, il préparait ses séances en prenant son petit déjeuner.

Il a été encore récemment réélu représentant des Verts suisses à notre Internationale des Verts. Cela prouve l'activisme et surtout l'engagement de Jean, qui s'est engagé au niveau international depuis de nombreuses années mais également, énormément, dans l'économie locale et dans le commerce de proximité, faisant sien totalement l'adage des Verts: «Penser global et agir local.» Ainsi il a été un collaborateur et ami de Jean Ziegler, ce qui fait ressortir son altermondialisme. La légitimité des combats de Jean Ziegler est aujourd'hui reconnue unanimement, puisqu'il a même été salué à maintes reprises par des pontes de l'Union démocratique du centre. Il en va de même des combats de Jean Rossiaud dans l'antinucléaire; c'est un combattant historique, voire préhistorique dans ce domaine, puisqu'il avait été secrétaire à l'époque d'une des toutes premières initiatives antinucléaires, en 1983.

Vous le connaissez, ce débateur infatigable, amoureux de la vie et de ses plaisirs; le goût des bonnes choses, de la chaleur humaine et des débats était, et reste, sa caractéristique. Dans le groupe des Verts, nous tenons évidemment à le féliciter pour son élection au Grand Conseil où ses talents d'orateur et ses compétences feront merveille. Nous le remercions pour le travail qu'il a accompli au sein de notre groupe du Conseil municipal et lui souhaitons bonne route. Merci, Monsieur le président. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. J'en profite pour saluer à la tribune M. Jean Romain, nouveau président du Grand Conseil. (*Applaudissements.*) Il est accompagné de M. François Lefort, député et membre du bureau du Grand Conseil (*applaudissements*) et de M^{me} Virginie Studemann, notre ancienne collègue du Conseil municipal. (*Applaudissements.*) Je passe la parole à M. Pascal Holenweg.

M. Pascal Holenweg (S). Merci, Monsieur le président. Un homme qui a été l'assistant de Jean Ziegler ne peut pas être tout à fait mauvais; disons qu'il pourra revendiquer une petite poussière de la médaille de reconnaissance que la Ville va décerner à Jean dans quelques jours...

M. Rémy Pagani, maire. Mardi!

M. Pascal Holenweg. Une cérémonie à laquelle vous êtes tous invités...

Le président. Merci, Monsieur Pagani! Est-ce que vous avez encore d'autres informations? Non? On peut discuter; on est sur la place du village, ici... Continuez, Monsieur Holenweg.

M. Pascal Holenweg. M. Pagani est là et il représente à lui tout seul la totalité de l'exécutif de la Ville de Genève, ce qui doit faire plaisir à la droite. (*Remarques.*) Militant des forums sociaux altermondialistes, Jean... Rossiaud, pas Jean Ziegler – encore que Jean Ziegler aussi – a fait souffler un peu du grand air du large dans nos conclaves parfois un peu confinés, initiateur avec d'autres d'une monnaie locale qui est vraiment une monnaie pleine, le léman, monnaie locale et non spéculative.

Nous attendons désormais de lui qu'il fasse passer au Grand Conseil une loi imposant à la République et aux communes de libeller en lémans leur budget, leurs comptes et le versement des jetons de présence des députés, des conseillers

municipaux et des subventions à la totalité des associations subventionnées de la Ville et du Canton. D'ici là, nous souhaitons à Jean, qui ne nous écoute pas – je parle toujours de Jean Rossiaud et pas de Jean Ziegler –, bon vent dans un parlement cantonal dont nous ne doutons pas que l'ambiance, le règlement, les procédures et la discipline lui feront regretter amèrement d'avoir quitté le nôtre. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Je passe la parole à M. Amar Madani. Vous avez appuyé sur le bouton? Non? Il s'agit d'une erreur... Je passe la parole à M^{me} Brigitte Studer.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Merci, Monsieur le président. Avec Jean Rossiaud, nous avons partagé bien des enjeux, bien des luttes depuis fort longtemps à l'extérieur de cette enceinte. Ce qui, peut-être, nous a frappés une fois qu'il est arrivé ici, c'était sa très grande autonomie dans ses positions, dans les idées, et dans la manière de les défendre. Des fois, nous avons pu être surpris, déconcertés; des fois aussi, nous pouvions entièrement le suivre et être d'accord. Nous pensons que le Grand Conseil sera un très bon lieu pour défendre et continuer à défendre les enjeux qui lui tiennent à cœur et je suis convaincue qu'à l'extérieur aussi, de nouveau, nous allons nous rencontrer et lutter ensemble pour bien des causes futures. Bon vent pour ce nouvel engagement!

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. Le vice-président du Conseil municipal a un cadeau à remettre à M. Rossiaud. Il le confie à M. Alfonso Gomez, qui aura le plaisir de le lui donner en main propre. Monsieur Daniel Sormanni, vous voulez intervenir pour M. Rossiaud? Alors vous avez la parole.

M. Daniel Sormanni (MCG). Oui, deux mots, par politesse... Je connais très bien son frère et lui un petit peu moins, mais, enfin, on l'a pratiqué au Conseil municipal, alors on lui souhaite bon vent et bien du plaisir au Grand Conseil, et on le remercie pour le travail accompli. J'espère qu'il va y importer, comme il l'a fait ici, sa monnaie qu'il pense être la solution au problème de consommation des Genevois sur le territoire de Genève – mais lui il veut l'étendre à la France; grave erreur... cependant chacun a ses propres convictions. En tout cas c'est un homme de convictions et, rien que pour ça, en ce qui me concerne, je lui transmets mes meilleurs vœux et mes meilleurs respects.

Je pense qu'on a besoin de personnes politiques de convictions, quelles qu'elles soient. On n'est pas toujours d'accord, mais l'essentiel c'est de parler avec les

tripes, de parler avec le cœur et c'est le cas de Jean Rossiaud. Je lui souhaite bon vent au Grand Conseil, où je vais le retrouver, par la force des choses.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Nous avons reçu la lettre de démission de M^{me} Marjorie de Chastonay avec effet aujourd'hui à 19 h. Je prie M^{me} Martine Sumi, secrétaire, de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 16 mai 2018

Concerne: démission du Conseil municipal

Monsieur le président,
Cher Jean-Charles,
Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

Par la présente, je vous fais part de ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève.

En effet, ayant été élue députée au Grand Conseil le 15 avril 2018, je ne souhaite pas prolonger mon mandat en tant que conseillère municipale, tout d'abord car je désire m'engager pleinement dans mon nouveau mandat électif et, ensuite, parce que le parti des Verts ne permet pas le cumul des mandats.

Ma démission prendra effet le mercredi 16 mai à 19 h lors de la prochaine plénière du Conseil municipal.

Ce mandat de conseillère municipale en Ville de Genève, même s'il fut bref, fut intense.

Tout d'abord, ce fut mon premier mandat électif, ma première expérience parlementaire. Une expérience riche en enseignements, que cela soit au niveau du fonctionnement interne de ce parlement, au niveau de la commission des travaux et des constructions ou encore de l'utilisation des outils parlementaires.

A ce sujet, depuis ma prestation de serment, en octobre dernier, j'ai profité au nom des Verts de déposer:

- une résolution pour donner un cadre au développement de l'aéroport de Genève, et
- une motion pour davantage de noms de rues de femmes.

J'ai aussi eu l'occasion d'écrire mon premier rapport en commission des travaux et des constructions et de soutenir diverses motions et résolutions, notamment sur les questions d'égalité et sur l'initiative «No Billag».

J'ai fait des interpellations orales sur la thématique de l'abattage des arbres et de l'information à la population, sur l'égalité, sur les places de stationnement et le manque de trottoirs, etc.

J'ai défendu une motion sur la végétalisation des murs en ville. Et je suis intervenue sur des questions liées au CEVA, au Grand Théâtre, à la fermeture des offices de poste, à la maison de quartier des Ouches, pour la ferme Menut-Pellet, etc.

Si je prends le temps aujourd'hui d'énumérer ces actes de façon non exhaustive, c'est aussi pour envoyer le message que, même en peu de temps, on peut agir, on peut faire changer les choses et être actif. Tout ne doit pas être postural. Les sujets traités par ce parlement ne sont pas anodins. Ils concernent directement la population et les touchent souvent dans leur quotidien.

Faire de la politique, c'est aussi cela. Agir pour que les prestations à la population restent de qualité et soient accessibles à toutes et tous.

En conclusion, je tiens à remercier tout le personnel du Service du Conseil municipal pour son professionnalisme et sa disponibilité.

Un grand merci aussi à toutes les conseillères municipales et tous les conseillers municipaux pour l'accueil chaleureux qu'ils m'ont fait au sein de ce parlement, ainsi qu'à son président, M. Jean-Charles Lathion.

Un merci particulier au groupe des Vert-e-s qui continuera à défendre, j'en suis certaine, nos valeurs et convictions qui sont le respect de la diversité, la défense de notre environnement, la solidarité, l'inclusion et l'égalité.

Merci et bonne continuation!

Je vous adresse, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil municipal, mes salutations les plus cordiales.

Marjorie de Chastonay

Le président. Merci. Il est pris acte de cette démission, comme de celle de M. Jean Rossiaud. La prestation de serment des remplaçants concernés aura lieu ce soir à 20 h 30. Je donne la parole à M^{me} Khamis Vannini.

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Je vous remercie, Monsieur le président. Dans sa liste non exhaustive, Marjorie a oublié qu'elle présentait également sa candidature au Conseil d'Etat. Elle a donc fait les élections durant cette période, et elle est mère de trois enfants. Si une personne devait incarner le slogan «Yes, she can», «Oui, elle le peut», ce serait Marjorie. Il est inutile de se complexer de ne pas la suivre dans son activisme, mais c'est un honneur que d'être à ses côtés lorsqu'on la soutient dans ses projets. On doit dire que les Verts sont très touchés par son départ. Elle va nous manquer. Nous sommes extrêmement heureux de la savoir au Grand Conseil, où elle portera les idées Vertes et les défendra avec ferveur et énergie, comme elle sait le faire. Celle que certains d'entre nous, plutôt jeunes, appellent la «reine mère», va nous manquer. (*Remarque.*) Tu vas nous manquer, Marjorie, et nous te souhaitons bon vent pour tout!

M^{me} Marjorie de Chastonay (Ve). Merci!

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. Un don d'honneur est remis à M^{me} Marjorie de Chastonay par le premier vice-président du Conseil municipal.

Nous avons reçu également la lettre de démission de M^{me} Jennifer Conti, avec effet aujourd'hui à 19 h. Je prie M^{me} Hélène Ecuyer, secrétaire, de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et les conseillers municipaux,

Hier, depuis presque le même siège que j'occupe encore aujourd'hui, j'ai prêté serment en tant que députée au Grand Conseil.

Le cumul des mandats va à l'encontre de mes valeurs et de celles de mon parti. C'est pourquoi je vous transmets aujourd'hui ma démission du Conseil municipal.

Je tenais à remercier mon groupe, l'ensemble des élu-e-s de ce municipal ainsi que toute l'équipe du Service du Conseil municipal pour son excellent travail.

Pour terminer, je souhaite la bienvenue aux nouvelles et nouveaux conseillères et conseillers municipaux.

Avec mes meilleures salutations,

Jennifer Conti

Le président. Merci. Il est pris acte de cette démission. La prestation de serment de son remplaçant aura lieu ce soir à 20 h 30. Je passe la parole à M^{me} Christina Kitsos.

M^{me} Christina Kitsos (S). Merci, Monsieur le président. Lorsque l'on commence un mandat politique, on entend dire systématiquement que l'amitié n'existe pas en politique. Je me suis souvent demandé ce que ça signifiait. Que l'amitié ne serait qu'un phénomène de l'intimité qui serait exclu de la chose publique? Ou alors, l'amitié ne pourrait-elle se fonder en politique que sur l'utilité, sur quelque chose qui est marqué d'un intérêt partagé? Or la *philia*, l'amitié entre citoyennes et citoyens, selon Aristote, est l'une des conditions fondamentales du bien-être commun. Son essence intervient dans le discours, le dialogue constant qui anime les citoyennes et les citoyens. Elle devrait être l'essence de l'engagement politique.

Hannah Arendt nous le rappelle dans *Vies politiques*: «Le monde n'est pas humain pour avoir été fait par des hommes, et il ne devient pas humain parce que la voix humaine y résonne, mais seulement lorsqu'il est devenu objet de dialogue. (...) Tout ce qui ne peut devenir objet de dialogue peut bien être sublime, horrible ou mystérieux, voire trouver voix humaine à travers laquelle résonner dans le monde, mais ce n'est pas vraiment humain. Nous humanisons ce qui se passe dans le monde et en nous en en parlant et, dans ce parler, nous apprenons à être humains.

» Cette humanité qui se réalise dans les conversations de l'amitié, les Grecs l'appelaient *philanthropia*, «amour de l'homme», parce qu'elle se manifeste en une disposition à partager le monde avec d'autres hommes.»

Vous l'aurez compris, Jennifer Conti fait partie de ces personnes rares, qui rassemblent plusieurs qualités permettant précisément cette disposition à partager le monde: intégrité, courage, ouverture d'esprit et de cœur, vertu au sens aristotélicien, alliant des compétences fortes de par son master en sciences politiques et en droit, un travail assidu, une participation généreuse. (*Brouhaha*.) On ne partage pas tous les mêmes valeurs dans cette enceinte, vu qu'on n'arrive pas souvent à s'écouter et à échanger; c'est ce que je constate une fois de plus aujourd'hui... C'est pourquoi j'aimerais vraiment souligner les valeurs de personnes telles que Jennifer Conti, qui arrive à amener cette disposition du partage qui nous manque tant dans ce Conseil municipal.

Avec énergie et détermination, elle s'est battue pour que la commission des naturalisations puisse être supprimée. Concrètement, cela nous permet de réduire l'arbitraire dans le traitement des dossiers, de rendre le suivi plus

efficace et efficient et d'économiser plus d'un million de francs par législature. En faveur du lien intergénérationnel, elle a siégé notamment à la commission de la cohésion sociale et de la jeunesse dans le but notamment de casser l'isolement des personnes les plus vulnérables de notre ville et de renforcer la justice sociale. Fortement engagée pour l'aboutissement de l'initiative pour des primes d'assurance maladie plafonnées à 10% du revenu du ménage, elle entend défendre les valeurs fortes pour une véritable politique de la santé sur le plan cantonal. Au nom du Parti socialiste, nous remercions infiniment Jennifer Conti et, même si nous la regretterons au Conseil municipal, nous savons qu'elle déploiera toute la force de ses convictions au sein du Grand Conseil genevois, ce dont nous nous réjouissons. (*Applaudissements.*)

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Chère Jennifer, j'ai eu le plaisir de te côtoyer lorsque je présidais la commission des naturalisations et bénéficié de ton engagement ainsi que de ta force de travail. La maîtrise des dossiers, c'est Jennifer Conti. La connaissance du terrain, c'est Jennifer Conti. La défense des intérêts des plus faibles, c'est Jennifer Conti. Elle incarne tout ça.

Le Conseil municipal perd une personne de qualités humaines énormes et le Grand Conseil gagne en qualité. Merci, Jennifer Conti, au nom des Verts, pour ton engagement. Nous te souhaitons une bonne suite. (*Applaudissements.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). En tant qu'Ensemble à gauche, nous pouvons toujours regretter quand des femmes engagées, féministes et de gauche s'en vont. En même temps, c'est aussi un signe que la population reconnaît l'engagement des femmes, en outre de gauche, pour les représenter ou représenter la population dans les différents parlements.

J'avais aussi voulu intervenir pour Marjorie avant, j'ai raté le moment d'appuyer, mais en fait je m'adresse à elles deux. Je regrette leur départ et, en même temps, c'est le signe d'une reconnaissance plus grande, plus large. Nous avons besoin de vous aussi ailleurs et nous aurons sûrement l'occasion de mener un travail de relais et de réseau pour le futur... Bon vent!

Le président. Merci. Un don d'honneur est remis à M^{me} Jennifer Conti de la part du Conseil municipal par le premier vice-président.

Nous avons reçu la lettre de démission de M. Grégoire Carasso, avec effet à 19 h. Je prie M^{me} Sumi, secrétaire, de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 3 mai 2018

Concerner: démission du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

Suite à mon élection au Grand Conseil, je vous informe de ma décision de démissionner du Conseil municipal de la Ville de Genève le 16 mai à 19 h.

Après onze années d'engagement, je tourne cette page de vie municipale avec émotion. Ayant siégé dans l'ensemble des commissions, j'y ai appris, au fil des ans, le travail parlementaire.

J'ai aimé tant l'étude des politiques publiques que les échanges avec les femmes et les hommes qui s'y intéressent sincèrement – et il y en a dans toutes les familles politiques, au délibératif comme à l'exécutif. Ces personnes me manqueront. C'est grâce à elles et à cette belle expérience municipale que je me sens aujourd'hui prêt à prolonger mon engagement politique au Grand Conseil.

Enfin, j'aimerais terminer ces quelques lignes en remerciant chaleureusement le groupe socialiste et mon parti, ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de l'administration qui garantissent la qualité des prestations municipales.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Grégoire Carasso

M^{me} Maria Vittoria Romano (S). J'ai l'honneur aujourd'hui de prendre la parole à l'occasion du départ de mon collègue Grégoire Carasso, qui a siégé dans cette enceinte, comme il l'a dit, pendant onze ans. En mars 2011, Pascal Décaillot disait de Grégoire qu'«il a le verbe certes un peu long», qu'«il est calme, réfléchi» et qu'«il a une très bonne maîtrise de ses émotions». Il disait aussi que Grégoire «contemple son adversaire avec douceur pour mieux l'ajuster». Je trouve que cette description est assez juste. Imperturbable, Grégoire construit son parcours politique pas à pas. Il a été président de la section du Parti socialiste de la Ville de Genève, chef de groupe pendant quatre ans et, le 15 avril, il a été brillamment élu au Grand Conseil. Je pense ne pas me tromper si j'affirme que Grégoire est un vrai animal politique.

Grégoire a toujours eu de multiples casquettes. A côté de son mandat politique, il est administrateur d'une PME, il est assistant doctorant, il siège au conseil

d'administration de la Banque Cantonale de Genève, il est membre du Nouveau mouvement européen suisse (NOMES), il siège au comité de l'AVIVO et au comité de l'association Aide aux victimes de violence en couple (AVVEC). En plus, il est un père de deux enfants et un mari.

Dans sa longue carrière de conseiller municipal, il aura vu aboutir l'initiative socialiste pour la création des places d'apprentissage et sa mise en œuvre. Il s'est activement investi pour l'extension de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2009, ainsi que dans la saga à multiples épisodes des arbres de Plainpalais.

Grégoire n'aura pas vu la construction de la passerelle piétonne le long du pont du Mont-Blanc, ni la mise en service du Vélib en ville de Genève, mais il pourra œuvrer au niveau cantonal pour que cela se fasse; nous comptons sur lui! Adeptes des bains glacés dans le lac, il n'aura pas eu l'occasion non plus de faire trempette aux bains publics dans le Rhône, projet socialiste déposé en 2010 qui patauge malheureusement toujours.

Vous l'aurez compris, Grégoire Carasso est un homme de convictions. Carasso est fort de café! (*Exclamations et applaudissements.*) Le groupe socialiste le remercie chaleureusement pour son engagement, son professionnalisme et son humeur égale toutes ces années durant. Nous lui souhaitons bon vent et nous sommes convaincus qu'il sera un vrai atout au Grand Conseil. Merci. (*Applaudissements.*)

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Quelques mots au nom des Verts pour Grégoire, qui aime faire la bise aux femmes, ça fait plaisir, c'est bien, il nous le montre! (*M. Carasso fait la bise à M^{me} Romano.*) Grégoire est un collègue sérieux, attentif, au fait des dossiers, ne mâchant pas ses mots tout en restant extrêmement courtois, un homme amical aussi, un collègue formidable qui ne lâche pas le morceau, bref, travailleur; surtout, il a défendu toutes ces années les valeurs qui sont celles des socialistes avec beaucoup de foi et beaucoup d'enthousiasme. On peut lui être reconnaissants d'avoir fait avancer beaucoup de dossiers et d'avoir su, aussi, proposer nombre d'amendements pour aller dans le sens d'une politique beaucoup plus sociale. Le groupe des Verts te remercie et te souhaite bon vent, Monsieur le député! (*Applaudissements.*)

M^{me} Anne Carron (DC). Plusieurs choses ont déjà été dites, mais je le répéterai au nom du groupe démocrate-chrétien. Grégoire a marqué la vie de ce Conseil par sa connaissance des dossiers, son talent oratoire, la force de ses convictions et la détermination avec laquelle il les défendait. Il a été chef de groupe pendant de longues années, une longue période. Il nous a maintes fois

prouvé qu'il était un excellent orateur; c'était un régal de l'entendre s'exprimer, qu'on ait été d'accord ou non avec ses positions. La qualité de ses interventions laissait transparaître une grande culture historique et politique et sa volonté de faire avancer les projets qui lui tenaient à cœur l'amenaient souvent à prendre son bâton de pèlerin, à arpenter les travées de ce Conseil pour trouver des majorités. Alors, Grégoire, nous te souhaitons beaucoup de satisfactions pour la suite dans tes engagements politiques que tu as assurés jusqu'ici avec beaucoup de panache. (*Applaudissements.*)

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Cher Grégoire, nous avons eu plusieurs fois l'occasion de collaborer, notamment à la commission des pétitions ou en tant que chefs de groupe, parfois aussi sur des enjeux extérieurs comme la mobilité, certains aspects de la vie de quartier, et nous nous sommes bien souvent trouvés du même côté, à défendre des prestations à la population qui en a le plus besoin, à défendre les droits démocratiques, à nous engager pour une vie que nous trouvions meilleure. Il nous est aussi arrivé régulièrement de ne pas être d'accord, d'avoir des positions différentes, voire opposées; ce qui a pu me frapper, c'est que c'était possible d'avoir une relation de dialogue, dans le respect des positions de chacun ou de chaque groupe. Nous te souhaitons tout de bon pour la suite et nous sommes convaincus que ça sera un chemin important, pour toi comme pour nous. (*Applaudissements.*)

M^{me} Patricia Richard (LR). Grégoire, tu es en politique la personne qui m'a appris ce que veut dire le consensus, qui sait laisser de côté les clivages. (*Exclamations.*) Eh oui! Je suis arrivée ici à peu près en même temps que toi, et je pense que tu es une des personnes qui savent le mieux parler aux autres. On te souhaite tous bonne chance dans ta nouvelle vie dont tu as rêvé. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. Un don d'honneur est remis à M. Carasso. (*Applaudissements nourris.*)

Nous avons reçu la lettre de démission de M. Adrien Genecand avec effet à 19 h. Je prie M^{me} Hélène Ecuyer, secrétaire, de nous lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 14 mai 2018

Concerne: démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Monsieur le président, cher Jean-Charles, chères et chers collègues,

Après presque dix ans passés sur ces bancs, l'heure est venue pour moi ce soir de vous quitter pour d'autres horizons, quand bien même je ne vais pas très loin...

Certes, il n'existe pas d'interdiction constitutionnelle de cumuler le mandat de député et celui d'élu communal, mais j'estime que la sagesse le commande. Je pense qu'il n'est pas judicieux de prêter allégeance à deux corps électoraux différents et la concentration des pouvoirs ne m'a jamais semblé saine.

Sans parler de l'esprit de la politique de milice qui consacre le travail et – à titre subsidiaire – la mise à disposition comme représentant du peuple. Le mandat, peu importe l'enceinte, nécessite un engagement de tous les instants et il ne me semble ni raisonnable ni juste, pour honorer cette promesse, de cumuler les charges électives.

Je ne m'étendrai pas non plus sur l'impossible gestion de la vie de famille – avec nos horaires sans fin –, sur les conflits d'intérêts multiples, ni sur la séparation des pouvoirs car, vous l'aurez compris, j'ai fait le choix de vous présenter ma démission.

Avant de vous quitter, il me tient à cœur de vous exprimer à quel point j'ai eu du plaisir à siéger dans ce Conseil. A partager des moments d'intenses réflexions, de discussions et de débats. Même si d'aucuns s'affligent régulièrement du niveau de ces derniers, j'ai toujours considéré que c'était aussi le reflet de la société, et même le signe d'une démocratie vivante.

Conscient de la charge, j'éprouve un attachement certain pour vous, mes chers collègues, qui faites vivre ce délibératif et qui donnez sans compter du temps pour la collectivité. J'ai une pensée toute particulière pour mon groupe, que je quitte avec émotion. J'ai partagé des moments riches et francs avec nombre d'entre vous pendant plus de dix ans, ma toute première campagne municipale datant de 2007.

C'est aussi l'occasion de saluer mes adversaires, avec qui j'ai eu l'immense privilège de croiser le fer. Vous le savez toutes et tous, j'éprouve un plaisir inouï à l'exercice. Je pense ici notamment à ceux avec qui j'ai débattu lors de nos longues séances de commissions. A l'aménagement, aux travaux, aux arts et à la culture ou encore aux finances. Mais je pense également à toutes celles et tous ceux dont les envolées font parfois disjoncter nos plénières – ils se reconnaîtront!

Je profite aussi de ce temps qui m'est accordé pour remercier chaleureusement le secrétariat de notre Conseil, toujours prêt à se plier en quatre pour nous et disposé à répondre à mes demandes parfois saugrenues!

Ces bancs sur lesquels nous siégeons et qui sont amenés à disparaître prochainement signifient beaucoup pour moi: mon grand-père paternel s'y est assis avant moi, puis ce fut le tour de mon père, mais aussi de mon épouse, sans parler de notre fille qui l'a accompagnée plusieurs fois alors qu'elle n'avait que quelques semaines.

Monsieur le président, chers collègues, je continuerai à prendre plaisir à vous voir vous écharper sur des problèmes qui ne sont pas de notre ressort, comme la gestion des affaires étrangères de ce pays... Et, dans la plus petite des grandes villes – Genève n'étant en réalité qu'un village! –, la présente n'est d'ailleurs probablement qu'un au revoir!

Dans l'attente de ce moment, Monsieur le président, chères et chers collègues, je reste

Votre dévoué,
Adrien Genecand

(Applaudissements.)

Le président. Il est pris acte de cette démission. La prestation de serment de son remplaçant aura lieu ce soir à 20 h 30. Je passe la parole à M. Guy Dossan.

M. Guy Dossan (LR). Merci, Monsieur le président. Il revient logiquement à celui qui a assermenté Adrien de lui adresser son petit mot d'adieu. Adrien a rejoint notre Conseil le 22 avril 2008 sous la bannière radicale. Il avait alors 21 ans, ce qui à l'époque en faisait, si je ne me trompe pas, le benjamin de cette assemblée. Cet âge constituait presque un exploit pour accéder à une charge électorale dans le grand vieux parti, surtout au niveau du Conseil municipal. Ce nombre d'années semblait toutefois symbolique, puisque deux autres jeunes étaient entrés dans ce parlement au même âge, 21 ans, quelques années auparavant, l'un qui est aujourd'hui conseiller d'Etat et l'autre avec qui tu sièges au Grand Conseil depuis hier soir.

Pendant tes dix ans au sein de notre Conseil, tu as siégé dans de nombreuses commissions, les plus importantes, tu le disais dans ta lettre de démission: l'aménagement, la culture, les travaux et, bien évidemment, les finances, dont

tu deviendras un pilier, mais, comme banquier, c'était presque inévitable. Si tu utilises tes nombreuses compétences dans les travaux de commission, tu aimes surtout ferrailer en séance plénière avec les bancs d'en face, car tu parles bien, tu connais tes dossiers et tu as un sens politique aigu, on doit te le reconnaître, mais tu appréciais avant tout de te confronter à l'exécutif.

Nous nous souviendrons donc de quelques sujets qui te faisaient sortir de tes gonds et te lever comme un diable sortant de sa boîte de manière répétitive: l'allocation de rentrée scolaire de M^{me} Alder, la gestion parfaite des finances de M^{me} Salerno et, *last but not least*, la conception personnelle de la mobilité de M. Pagani et, surtout, le nombre de logements construits par lui en ville de Genève. (*Rires.*)

Ce qui nous rassure, c'est que tu ne seras pas dépaycé trop brutalement, puisque tu vas retrouver tes deux magistrats au Grand Conseil. (*Rires et applaudissements.*) Que de chemin parcouru, donc, puisque après dix ans sur nos bancs, un mariage, trois enfants, deux agressions et une présidence du Parti libéral-radical par intérim, te voilà appelé à quitter notre bac à sable pour aller jouer dans la cour des grands.

Le groupe municipal te voit donc partir avec regret et nostalgie, car tu étais bien évidemment l'un de ses ténors et l'un de ses piliers, mais aussi parce que les «soirées gustatives» dans ta cave de la Vieille-Ville vont nous manquer, de même que ta bonne humeur, ton élégance et tes cravates exclusivement de la marque d'un dieu grec, toutes ces qualités qui symbolisent si parfaitement la fusion entre la conviviale choucroute radicale et le charme distingué du champagne libéral! (*Rires.*) Alors, mon cher Adrien, bon vent et beaucoup de plaisir pour ta nouvelle charge, et peut-être que ce parlement te reverra un jour, sait-on jamais! (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. Un don d'honneur est remis à M. Genecand par M. le vice-président du Conseil municipal.

Nous poursuivons; nous avons reçu la lettre de démission de M. Vincent Subilia. (*Remarques.*) Ah, il y a encore des prises de parole? Bien sûr... Monsieur Alfonso Gomez, vous avez la parole.

M. Alfonso Gomez (Ve). Merci, Monsieur le président. Vous avez l'air bien pressé que M. Genecand s'en aille... (*Rires.*) Je ne sais pas pourquoi! Eh bien, même si beaucoup de choses nous séparent, Adrien – idéologiquement, bien entendu –, je tenais quand même à te rendre hommage. Il y a des choses qui ne vont pas nous manquer, hein! Tes costumes militaires, franchement, ça, ça ne va

pas trop nous manquer, mais j’imagine que certains dans cette assemblée sont prêts à relever le défi.

Je voulais souligner que, malgré nos différences, nos envolées, les escarmouches que nous avons eues ici, j’ai eu beaucoup de plaisir à siéger avec toi. J’ai beaucoup aimé l’amour que tu portes au débat, ton engagement pour la collectivité qui est tout à fait sincère, cette conviction tranquille, un peu mitterrandienne, parfois un peu provocante, la qualité, également, de tes interventions. Je trouve que l’ensemble de ces qualités méritait quand même un hommage, en tout cas de ma part, appuyé et sincère, d’autant plus qu’un homme de qualité ne peut être aimable sans la libéralité dont, toi, tu sais faire preuve très généreusement et, ici, nous sommes plusieurs à t’en féliciter et à t’en remercier.

Donc bravo, Adrien, pour ton élection et, surtout, merci de défendre – je suis sûr que tu vas le faire au Grand Conseil – la mobilité douce (*rires*), même si j’ai peu d’espoir pour le social par contre. Bon vent, bonne chance et, j’espère, à bientôt!

M^{me} Anne Carron (DC). Adrien est arrivé dans ce Conseil alors qu’il était à peine sorti de l’adolescence. Il a fait ses armes avec une grande rapidité (*rires*) pour en devenir l’un des ténors. Volontiers provocateur quand la situation l’exigeait, un brin espiègle quand l’envie l’en prenait, Adrien a su comme nul autre mettre le feu dans cette enceinte et il n’a craint ni les foudres de ses adversaires ni les retours de manivelle. Brillant dans ses interventions, l’expérience acquise avec les années lui permettait d’établir avec aisance les liens entre les thématiques débattues dans le cadre municipal et il y avait, c’est vrai, toujours quelque chose à apprendre en l’écouter.

Nous perdons aujourd’hui, ça a déjà été dit, un collègue de valeur, mais le Grand Conseil gagne un élément prometteur en sa personne, ce qui ne peut que nous réjouir. Adrien, nous te souhaitons plein succès au parlement cantonal où tu auras notamment, cela vient d’être dit tout à l’heure, l’occasion de poursuivre des débats mythiques qui vont nous manquer ici, avec tes interlocuteurs préférés, notamment Rémy Pagani, puisque vous avez été tous les deux élus au Grand Conseil le 15 avril dernier. (*Applaudissements.*)

M. Olivier Gurtner (S). Adrien Genecand: ses initiales sont «A. G.» comme assemblée générale, comme société anonyme en allemand ou comme abonnement général. Eh oui, Adrien est un abonné de longue date au Conseil municipal, depuis 2007; c’est aussi un abonné à de nombreuses campagnes électorales, un abonné aux discours – par exemple sur les finances municipales ou sur les fameuses fenêtres à remplacer en 2018; je n’écoute plus cette question sur les

fenêtres tellement je l'ai entendue, je pense entre 600 et 700 fois. De plus, je suppose qu'il a un abonnement général au Club des amateurs de vins exquis (CAVE), lui-même ayant une cave riche en vins. Mais il est aussi, certainement, abonné à Netflix. En effet, les amateurs de la série *Game of thrones* reconnaîtront aisément King Joffrey dans le visage d'Adrien Genecand. (*Rires.*) Il ne sera donc pas King Joffrey, mais bien M. le député Adrien Genecand. Bon vent à toi! A très vite. (*Applaudissements.*)

M. Tobias Schnebli (EàG). Nous aussi, je pense, on regrettera le départ d'Adrien de cette enceinte. Il représente un peu pour nous, pour moi en particulier qui ai quelques décennies au compteur de plus qu'Adrien, l'image du monde auquel nous nous opposons, le porte-parole du monde qu'on combat. En plus on a l'impression qu'on combat ce monde depuis des décennies et des décennies, et Adrien a le mérite de montrer que ce monde est toujours là (*rires*), et avec fougue! Je ne sais pas si vous vous rappelez, dans les années 80, Max Frisch disait sur l'armée suisse – je ne sais plus le titre du livre – qu'il y a vraiment une caste; les officiers de l'armée, vous les retrouvez cadres dans les grandes entreprises financières helvétiques, et vous les trouvez également en bonne position dans les partis, notamment le Parti libéral-radical.

On en retrouve l'incarnation trente ans plus tard; voilà, c'est Adrien Genecand qui continue ce combat, qui perpétue ces vertus et ce monde-là. C'est appréciable, quelque part, un adepte de la surenchère, du paroxysme, de l'exagération dans l'argumentation, que ça soit, ça a été rappelé, pour les allocations de rentrée scolaire, ou pour les joutes avec Rémy Pagani sur qui a construit plus de logements, est-ce que c'est le libéralisme qui en a construit le plus – évidemment, des appartements pour riches – ou est-ce que c'est la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR)? Les coopératives en ont construit un peu aussi, à des prix abordables... Et voilà, vous nous privez, Rémy et Adrien, de ces débats, parce que vous émigrez les deux au Grand Conseil; on va être privés de ça.

Je lui ai demandé son année de naissance: 1987. C'est l'année où j'ai commencé à militer dans le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) et j'ai payé cher mon opposition à cette Suisse qui était une armée. Le Conseil fédéral disait à l'époque: «La Suisse n'a pas d'armée, elle est une armée.» Adrien est né à cette époque et il perpétue cette Suisse qui est une armée, y compris en venant ici avec sa tenue de combat... Voilà, j'espère qu'en montant d'un niveau tu arriveras une fois avec de beaux uniformes de sortie! Ça sera quelque part appréciable... J'aimerais conclure sur un verset d'une vieille chanson d'opérette des années 30 en allemand: «Adieu mein kleiner Gardeoffizier, adieu und vergiss mich nicht – und vergiss mich nicht.» (*Rires et applaudissements.*)

M. Thomas Zogg (MCG). Parlons peu, mais parlons bien. Cher Adrien, je dois t'informer que je suis un peu attristé par ton départ, et pour cause; tu es un de ceux dans cette salle qui peuvent se prévaloir d'avoir à la fois mon respect, ma considération et, j'ose le mot, mon amitié. Mais c'est un mal pour un bien, puisque tu seras amené, dans tes nouvelles fonctions (*brouhaha; cloche*), à occuper des responsabilités encore plus importantes que celles que tu occupes à présent avec la maestria que je te reconnais bien volontiers. Je peux aussi te prédire un avenir encore plus radieux avec des responsabilités encore plus importantes, si tu restes fidèle à toi-même et si tu ne trahis pas tes valeurs. Cher Adrien, Monsieur le député, je vous souhaite une excellente continuation, et que tout ce que vous entreprenez soit couvert de réussite. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. Nous avons reçu la lettre de démission de M. Vincent Subilia du Conseil municipal avec effet mercredi 16 mai à 19 h. Je prie M^{me} Sumi, secrétaire, de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 3 mai 2018

Concerne: démission du Conseil municipal pour cause d'élection au Grand Conseil

Monsieur le président,

J'ai le plaisir de vous informer de mon élection au Grand Conseil, en qualité de député suppléant.

Le Parti libéral-radical prohibant – à juste titre – le cumul des mandats, je me vois ainsi contraint de vous soumettre ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève, laquelle sera effective à dater du 16 mai 2018 à 19 h.

Je saisis l'occasion de ce courrier pour souligner le réel plaisir et le vif honneur qui furent les miens de modestement servir les intérêts des habitants de notre collectivité, en y défendant et promouvant les valeurs de ma famille politique; c'est avec conviction et détermination que je me suis acquitté du mandat qui m'a été confié, en m'employant à fédérer les majorités pour construire la politique de projet dont doit se nourrir ce plénum, en triomphant des clivages partisans et des postures dogmatiques pour le bien de notre Cité. La même motivation m'anima sur les (mêmes) bancs du Grand Conseil, avec la certitude que celle ou celui qui me succédera saura porter les projets de proximité que le

Parti libéral-radical incarne dans notre enceinte, en plaidant pour ces fondements corollaires que sont la liberté et la responsabilité.

Ce courrier est également le lieu d'adresser mes vifs remerciements au Service du Conseil municipal pour le professionnalisme à toute épreuve dont ses collaborateurs font preuve, indépendamment de la tournure de nos débats, de même qu'au collègue exécutif du Conseil administratif; mes remerciements vont également à l'entier des conseillers municipaux avec lesquels il m'a été donné de siéger (et de partager de vrais instants de convivialité) et en particulier à mes collègues PLR, auxquels je souhaite plein succès pour relever avec compétence, cohérence et bienveillance les défis multiples que génère la conduite de notre si chère Ville de Genève.

Veillez croire, Monsieur le président, à l'expression de mes sentiments distingués.

Vincent Subilia

Le président. Merci. Il est pris acte de cette démission. La prestation de serment de la remplaçante de M. Subilia aura lieu ce soir à 20 h 30. Je passe la parole à M^{me} Richard.

M^{me} Patricia Richard (LR). Merci, Monsieur le président. Mon cher Vincent, tu sièges parmi nous depuis 2012. Tu es le premier président du groupe libéral-radical de la Ville de Genève. Tu as su remplir cette tâche avec beaucoup d'ardeur, comme tout ce que tu fais. Tu es une des personnes les plus actives, voire hyperactives, que je connaisse, et je n'ai pu que suivre difficilement; en tant que cheffe de groupe, ce n'est pas toujours évident... tu m'as donné beaucoup de fil à retordre! Néanmoins, on ne peut que souligner ton engagement dans tout ce que tu fais. Nous te souhaitons, pour ton avenir professionnel, ce que tu as rêvé, le Grand Conseil, en suppléance pour le début, et tout ce qu'il y a de meilleur, et on te dit à très, très bientôt, Vincent.

M. Vincent Subilia (LR). Merci!

Le président. Merci. La parole est à M. Alfonso Gomez.

M. Alfonso Gomez (Ve). Merci, Monsieur le président; vous voyez que je ne recule devant aucun défi, puisque j'ai eu un libéral, et alors là j'ai un ultralibéral, mais à qui je tenais également à rendre hommage. Directeur adjoint de la Chambre de commerce et d'industrie, c'est un peu comme s'il était membre du parti bolchevique en 1918 – pour donner la contrepartie, vous voyez ce que ça peut représenter pour nous... un internationaliste, enfin plutôt côté mondialiste, mais également un homme de convictions. C'est pour ça aussi que je tenais à te rendre hommage, cher Vincent. Il est un homme de lettres, un homme de culture, un homme de convictions, un homme à qui la Cité tient beaucoup à cœur, comme nous, du reste, et c'est assez étonnant pour un Lausannois, mais c'est un défenseur, et un grand défenseur, de notre ville.

Du reste, j'ai lu qu'il a commencé son activité politique en luttant contre des hurluberlus qui avaient lancé une initiative contre l'extension de l'OMC; j'en faisais partie, donc je rends d'autant plus hommage à ce combat que moi j'ai perdu et que toi tu as gagné – je t'en félicite. C'est un homme de droit, un homme de droite, c'est vrai, mais un homme droit, un homme de qualité également, auquel nous tenions, les Verts, à rendre hommage, par la qualité de ses prestations en plénière et la qualité de ses interventions en commission. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur et bon vent au Grand Conseil. (*Applaudissements.*)

M^{me} Martine Sumi (S). Alors, cher Vincent, le Lausannois venu au bout du bleu Léman pour AGIR, en majuscules, rapprocher la Genève locale et la Genève internationale, promouvoir l'économie d'ici bien au-delà des limites étriquées de notre canton auprès de contrées lointaines qui nous font rêver, pays aux antipodes où l'on joue de la balalaïka, du erhu ou encore du tam-tam, pour n'en citer que quelques-uns, alors, tu nous laisses tomber, nous, tes collègues du Conseil municipal de la Ville de Genève, la localité par excellence?

Tu ne seras plus là pour nous rappeler à nous, la gauche, que l'avenir n'appartient qu'à ceux et qu'à celles qui se lèvent tôt – bon, le «qu'à celles», c'est moi qui le rajoute... –, et que dans ta bouche cette formule est censée nous rendre, disons, et c'est un doux euphémisme, «moins assistés et assistées». Je te rappelle que cette expression vient d'avant que l'électricité n'existe, et qu'il fallait effectivement se lever avec le soleil pour avoir le temps de travailler la journée entière jusqu'à la nuit tombée, où il était impossible d'exercer quelque activité en raison de l'obscurité. En ce sens, les lève-tôt d'autrefois gagnaient mieux leur vie que les lève-tard. Aujourd'hui, c'est bon, le monde a changé! On peut même siéger fort tard en ce plénum, sans pour autant être bien éclairés et éclairées, lors des votes du budget de notre localité par exemple.

L'avenir appartient dorénavant à toute personne généreuse de son temps privé pour en faire bénéficier la collectivité. C'est ce que tu fais à ta manière, dans ton

engagement, entre autres politique. Allez, va AGIR, toujours en majuscules, au Grand Conseil, mais ne nous oublie pas, et tisse, s'il te plaît, des passerelles, des ouvertures, des compréhensions, du positif entre la Genève Ville et la Genève Canton, pour le dynamisme de toute une région et le bien-vivre de celles et ceux qui ont le bonheur d'y habiter. (*Applaudissements.*)

M^{me} Anne Carron (DC). Quelques mots au nom du groupe démocrate-chrétien à l'intention de Vincent... Actif sur tous les fronts, doué d'une énorme capacité de travail et redoutable débateur, Vincent n'a pas craint non plus de mettre de l'ambiance dans notre enceinte, toujours prêt à répliquer à celles et ceux qui le contredisaient. Vincent, tu as toutes les qualités pour devenir un excellent député, suppléant pour commencer; dans la vie il faut parfois avoir un peu de patience. Nous te souhaitons donc plein succès dans la cour des grands. Prends du plaisir à ce nouveau mandat et n'oublie pas de t'arrêter de temps en temps, car tu cours beaucoup. (*Applaudissements.*)

M. Tobias Schnebli (EàG). L'hommage à Vincent, c'est l'hommage à celui qui sait caricaturer le libéralisme jusqu'au paroxysme, et c'est stimulant pour le débat! Moi, je reconnais les qualités au débat. C'est en débattant, c'est en discutant avec le débateur ou la débatteuse d'en face qu'on voit les choses d'une autre manière, de la manière de celui qui a une croyance foncière dans les vertus du libéralisme.

On connaît aussi l'intérêt que porte Vincent pour tout ce qui est la Genève internationale, on peut le dire comme ça. C'est un peu dommage; enfin, dommage... C'est sa vision de la Genève internationale; on en avait une illustration pas plus tard que hier soir: le début de la manifestation de solidarité avec le peuple palestinien qui se fait massacrer à Gaza avait lieu au passage de la Monnaie, juste entre le siège de l'UBS et du Crédit Suisse.

Il y a une Genève internationale qui s'occupe de ces choses-là; Vincent s'occupe de la Genève internationale, du point de vue de ceux qui régissent le monde, notamment de la finance, du commerce, de l'industrie, mais j'apprécie qu'à Genève il y ait de la place aussi pour ceux qui manifestent pour une autre manière de voir les rapports internationaux, qui donnent la voix aux citoyens, qui s'opposent à ça.

C'est en acceptant la discussion et le débat que j'ai énormément apprécié Vincent qui est capable de leur donner une passion, une fougue sanguine; on le confond presque avec la couleur des sièges de cette enceinte quand il est dans la fougue du débat. J'espère que la nouvelle salle ne changera pas la couleur des sièges parce que ça va très bien aussi à des gens comme Vincent.

Je conclurai en évoquant deux voyages de commission des arts et de la culture. On en a fait un à Lucerne, au KKL de Jean Nouvel, au moment où on débattait, ici à Genève, pour construire ou non un Musée d'art et d'histoire avec un projet Nouvel-Gandur. Avec mon collègue Gazi Sahin, on s'est dit que, peut-être, l'année suivante, quand on pourrait organiser un voyage de commission, cette fois dans les vallées vaudoises du Piémont, que quelqu'un comme Vincent, qui est un descendant de ce peuple qui a su résister à l'oppression pendant des siècles et des siècles, si on arrive à l'amener dans le refuge, la grotte du héros de la résistance vaudoise, Janavel, peut-être que là on arrive à lui faire changer de bord en lui faisant voir ce que c'est que la résistance des peuples opprimés, puis en revenant de voyage on aurait la même fougue, la même conviction, mais avec un changement de bord... Evidemment, du fait de ses engagements, Vincent n'a pas pu participer, c'est une occasion manquée; on va peut-être réessayer une autre fois, avec un autre subterfuge, mais en tout cas merci pour ton engagement, ta fougue et ta capacité de débat, c'est très important. (*Applaudissements.*)

M. Daniel Sormanni (MCG). Vincent Subilia, qui a siégé quelque temps à la commission des finances, est une personne tout à fait agréable, avec qui on peut dialoguer, et je crois que, déjà rien que cela, c'est une bonne chose, parce qu'on est là pour faire la palabre; on est là aussi pour faire la palabre en commission afin d'essayer de trouver des solutions. De ce côté-là, Vincent Subilia est tout à fait agréable; c'est quelqu'un avec qui on peut essayer de trouver des solutions et j'ai apprécié ces moments passés avec lui à la commission des finances. Je crois que chacun a ses convictions. Il a des compétences étendues dans les domaines notamment financiers et sur l'économie de Genève; cela a été appréciable. Je le remercie pour sa contribution au Conseil municipal et je me réjouis de le retrouver au Grand Conseil. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. Un don d'honneur est remis à M. Vincent Subilia. Nous avons reçu la lettre de démission de M^{me} Natacha Buffet-Desfayes avec effet à 19 h. Je prie M^{me} Ecuyer, secrétaire, de la lire.

Lecture de la lettre:

Genève, le 11 mai 2018

Concerne: démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les membres du Service du Conseil municipal,

Je vous informe par la présente que, du fait de mon élection récente en qualité de députée suppléante au Grand Conseil, j'ai pris la décision de démissionner du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Cette dernière est motivée d'une part par le fait que mon parti n'accepte pas le cumul des mandats, mais aussi et surtout car j'estime que la charge de conseillère municipale est une lourde charge demandeuse d'efforts et de temps quand on essaie de l'assumer avec motivation et volonté d'avancer.

C'est la raison pour laquelle, au terme de sept années ponctuées de joies, de succès, mais aussi de difficultés et de contrariétés, je me sens aujourd'hui pleinement en phase avec la décision de quitter mon mandat municipal, tout en espérant bien sûr avoir su apporter ce que les citoyens attendaient de moi dans cette fonction.

J'ai ici une pensée particulière pour tous ceux avec qui j'ai partagé de nombreux moments d'émotion ainsi que pour l'ensemble du Service et du bureau du Conseil municipal sans le travail desquels la machine ne pourrait pas tourner.

J'ai aussi une pensée pour ceux qui ont eu toujours à cœur d'être de vrais partenaires politiques, à savoir extraits de l'insupportable dogmatisme qui sous-tend trop souvent les actions et paroles de ce parlement.

Fort de ces raisons, je vous confirme ma décision de démissionner du Conseil municipal de la Ville de Genève lors de la séance du 16 mai prochain.

Un grand merci d'avance pour votre sollicitude, meilleures salutations et bon vent à la Ville de Genève ainsi qu'à l'ensemble de ses collaborateurs!

Natacha Desfayes

Le président. Merci. La parole est à M^{me} Patricia Richard.

M^{me} Patricia Richard (LR). Merci, Monsieur le président. Ma chère Natacha, tu nous as rejoints sur ces bancs en 2011 et nous avons été ravis de t'accueillir; avant, tu avais fait un petit détour du côté de Corsier. Extrêmement active, surtout dans la formation des jeunes qui te tient à cœur plus que tout, tu vas beaucoup nous manquer. Tu es une personne extrêmement engagée, et il est vrai qu'au Canton tu auras peut-être davantage ta place, par rapport justement aux jeunes, qui sont ta passion.

Natacha, j'ai beaucoup d'émotion de te voir partir ce soir. Qui va gagner pour nous les courses d'endurance, franchement, alors? C'était toi qui relevais tous les

défis! Quel que soit le sport, on pouvait compter sur toi. Tu vas nous manquer, mais on sait que tu vas faire ce travail au Canton, à la députation, avec beaucoup d'ardeur, comme tu fais tout ce que tu fais. Bonne chance à toi. (*Applaudissements.*)

M^{me} Natacha Buffet-Desfayes (LR). Merci!

M. Amar Madani (MCG). Chère Natacha, au moment où je rends mon rapport sur la motion, ta motion, dont le titre n'a laissé personne indifférent, «La Ville de Genève doit éviter la débandade du parascolaire», tu pars. Qui va donc la défendre mieux que toi? Par ailleurs, ton départ, que j'assimile à un mercato, va nous coûter des points lors des prochaines courses de Bernex. Je te souhaite tout de même bon vent, même si tu seras désormais mon adversaire, sportive bien entendu, ce qui ne m'empêche pas de veiller à ce que l'objectif de chrono que tu as fixé soit réalisé en 2019. Merci, Natacha!

M^{me} Anne Carron (DC). C'est une collègue de valeur qui nous quitte aujourd'hui, mais dont le talent en politique saura s'épanouir au Grand Conseil. Nous ne pouvons donc, Natacha, que nous réjouir avec toi de ton élection au poste de députée suppléante au Grand Conseil. Tu nous laisses le souvenir d'une collègue très investie dans ses dossiers, une collègue rigoureuse aux talents oratoires que nous avons grandement appréciée. Merci, Natacha, pour l'image élogieuse de la femme en politique que tu as su donner, et bon vent dans tes nouvelles fonctions. (*Applaudissements.*)

M^{me} Laurence Corpataux (Ve). Chère Natacha, on l'a dit, tu es une coureuse de fond, tant au niveau de ton travail au Conseil municipal qu'au niveau sportif. Ton engagement, ta force de conviction constructive pour parler et relancer les dossiers qui te tiennent à cœur ainsi que ta maîtrise des dossiers seront assurément appréciés au Grand Conseil. Je vais parler un petit peu de la course, parce que c'est vrai que lors de la prochaine course de Bernex la Ville de Genève aura la grande difficulté de garder son titre, mais, chère Natacha, sache que je me prépare et que l'affaire sera dure! (*Applaudissements.*) Tout de bon au Grand Conseil! (*Applaudissements.*)

M^{me} Jannick Frigenti Empana (S). Ces quelques mots du groupe socialiste à l'attention de M^{me} Natacha Buffet-Desfayes... Natacha est une femme de droite, avec des positions de droite, donc il est clair que nous, socialistes, avons

peu de choses à partager sur les objets politiques avec elle. Néanmoins, c'est quelqu'un avec qui on peut discuter; on peut discuter cordialement. Nous lui souhaitons donc bon vent au sein du Grand Conseil.

Natacha, toutefois, c'est aussi une personne avec qui non seulement on peut discuter, mais qui adore le karaoké! Nous espérons donc que le groupe du Grand Conseil va pouvoir organiser quelques karaokés.

Nous aimerions conclure cet éloge avec le fait que Natacha est une femme, oui, c'est une femme qui court vite, ça a été dit; on est un peu jaloux à l'idée qu'elle aille prendre le flambeau au Grand Conseil et qu'elle nous laisse tomber sur cet aspect. Alors bon vent, Natacha!

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Chère Natacha, une des choses qu'on apprend en arrivant dans une enceinte telle celle du Conseil municipal, c'est d'être tout près des personnes qui représentent exactement notre opposé. Et c'est un long apprentissage de voir comment vivre avec ça, comment s'y confronter, et comment se situer très concrètement et régulièrement en commission, en plénière, par rapport à des positions très différentes. A l'extérieur, on les voit moins; ici on est plus près.

Après, nous savons d'emblée que nous défendons des idées différentes, des valeurs différentes et que nous nous adressons à d'autres populations. En même temps, nous découvrons aussi qu'il y a nos adversaires, mais aussi nos meilleurs adversaires et, avec étonnement, on constate que peut-être là, ou là, il y a quelque chose qui passe, même quand on est de l'autre bord, et qu'il peut y avoir un respect, une reconnaissance de la qualité du travail, de la manière de défendre les idées, de s'engager. Peut-être que c'est ça qu'on partage, aussi: c'est le fait de s'engager pour la vie publique, même si on le fait de manière différente, et c'est de cette reconnaissance que je voulais faire part. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci, Madame la conseillère municipale. Il est pris acte de cette démission. Un don d'honneur est remis à M^{me} Natacha Buffet-Desfayes. (*Applaudissements.*)

Nous avons également reçu la lettre de démission de M. François Bärtschi avec effet à 19 h. Je prie M^{me} Sumi, secrétaire, de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Monsieur le président du Conseil municipal, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les membres du Service du Conseil municipal, citoyennes et citoyens de la Ville de Genève,

En 2015, le Mouvement citoyens genevois m'avait demandé d'être candidat aux élections municipales afin de défendre avec mes colistiers notre politique au service de la Ville de Genève. C'était dans la suite logique de la campagne électorale de 2011, à laquelle j'avais étroitement participé et qui avait permis au MCG d'accéder au Conseil municipal.

Suite à mon élection au Grand Conseil le 15 avril 2018, j'ai pris la décision de démissionner du Conseil municipal de la ville de Genève en date du 16 mai.

A cette heure, je tiens à féliciter les conseillers municipaux MCG avec lesquels nous avons mené ces combats tellement utiles et nécessaires pour la Ville de Genève. Et je sais qu'ils vont continuer à s'engager pleinement pour la préférence cantonale, la priorité aux résidents et le bien de Genève.

Je tiens également à dire que j'ai eu la chance de rencontrer des personnalités intéressantes dans les autres groupes parlementaires et au Conseil administratif même si je n'ai pas toujours partagé leurs opinions, ce qui est normal.

Au moment de quitter le Conseil municipal de la Ville, j'ai une pensée émue envers quelqu'un qui nous a quittés beaucoup trop tôt, Soli Pardo. Après qu'il fut parti de l'UDC pour rejoindre le MCG à une époque où nos relations étaient hostiles, ce qui a heureusement changé, nous avons eu la chance de l'accueillir parmi nous. Esprit brillant, d'une ironie subtile, exprimant un engagement sans faille, Soli Pardo nous manque et je regretterai ses analyses pertinentes de la situation politique, notamment sur la nécessaire souveraineté de nos institutions face à l'Union européenne et au rouleau compresseur de la mondialisation.

C'est le principal défi qui attend Genève. La plus grande difficulté sans doute est de continuer à s'engager pour défendre les citoyennes et citoyens de notre Ville, sans céder aux illusions et en restant déterminés.

Genève, qui a connu au travers des siècles de nombreux dangers, ne doit pas aujourd'hui se réfugier dans un confort trompeur.

Nous devons poursuivre dans cet idéal de la citoyenneté que nous avons hérité des Franchises, acte fondateur de la citoyenneté genevoise, des idées de Rousseau et d'une longue tradition.

Genève doit être porteur de cet idéal. Telle est ma conviction.

A toutes et à tous, je transmets mes meilleurs vœux et vous quitte en souhaitant que nos institutions municipales répondent au mieux aux attentes des habitants de la Ville de Genève.

François Bärtschi

M. Daniel Sormanni (MCG). Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, cher François, j'aimerais rappeler quelques étapes importantes de François Bärtschi: journaliste à *La Suisse*, regretté journal disparu, au *Matin*, qui va devenir électronique, semble-t-il, et disparaître sous son format papier – encore un regret –, puis au *GHI*, toujours là et, on l'espère, encore pour longtemps. François Bärtschi est aussi secrétaire général de notre mouvement et il a accompli un nombre de tâches assez considérable, presque jour et nuit, on dirait! Je crois qu'il a beaucoup donné au Mouvement citoyens genevois et qu'il va continuer à le faire.

Il a souhaité alléger sa tâche; c'est une des raisons pour lesquelles il quitte le Conseil municipal. Elu député en 2013, puis réélu en 2018, brillamment, il est conseiller municipal depuis 2015; il a siégé dans différentes commissions: commission de la sécurité, du domaine public, de l'information et de la communication, commission des naturalisations... Il a partagé avec moi la défense de nos arbres, les arbres de la ville de Genève, allégrement coupés par certains conseillers administratifs, pas personnellement mais au travers de leurs décisions, notamment parce qu'il a aussi vaillamment défendu... (*Remarque de M. Rémy Pagani.*) Ecoutez, ça ne se fait pas, Monsieur Pagani. Ça ne se fait pas, d'autant moins de la part de quelqu'un qui prétend être maire. Il a aussi ardemment défendu les platanes de Carouge. Ce sont des combats qui ont leur importance mais où, malheureusement, certains acteurs de la défense de l'environnement étaient parfois quelque peu absents.

Au nom du Mouvement citoyens genevois, je le remercie beaucoup pour le travail qu'il a accompli au Conseil municipal. C'est un député et un conseiller municipal qui a de l'allant, qui parle haut et fort et juste pour notre mouvement, et en son nom je le remercie de sa contribution et lui souhaite bon vent où je vais le retrouver, au Grand Conseil.

M. Pierre Scherb (UDC). N'ayant pas encore pris la parole, je m'adresse maintenant à tous les démissionnaires en même temps. Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, chers Jean Rossiaud, Marjorie de Chastonay, Jennifer Conti, Grégoire Carasso, Adrien Genecand, Vincent Subilia, Natacha Buffet-

Desfayes, vous êtes nombreux à nous quitter aujourd’hui. Vous avez accepté un nouvel engagement hier soir lors de la première séance du Grand Conseil de la législature de 2018 à 2023. Avec mes collègues de l’Union démocratique du centre, je vous souhaite plein succès et beaucoup de satisfaction dans cette nouvelle activité. Bien que votre vue s’élève maintenant au-delà de la seule ville de Genève, j’ose espérer que vous n’oublierez pas complètement ses intérêts, surtout qu’elle constitue la majeure partie de la population du canton de Genève, sans oublier son importance primordiale pour l’économie.

A la Constituante, l’Union démocratique du centre a regretté que les vertus de tradition, droits populaires et sécurité aient disparu du paysage politique. Nous étions passés dans un règne de folie des grandeurs, de dépenses inconsidérées, de budgets voués à l’explosion, de réalisations immodestes. On avait négligé l’essentiel pour ne s’occuper que du secondaire, voire de l’insignifiant. L’intérêt public n’était plus compris comme celui de la majorité, mais comme celui des minorités, voire des marginaux.

Ce constat de 2008 ne peut plus être maintenu dans cette forme en ce qui concerne le Conseil municipal de la Ville de Genève. Grâce à votre activité, à votre engagement, la modestie, l’économie et le sens de la mesure ont retrouvé la place qui leur est due. N’avez-vous pas déjà commencé la présente législature en refusant une hausse de vos jetons de présence pour compenser leur diminution due à l’imposition? Bien entendu, je ne dirais pas qu’il n’y ait plus de progrès à faire, mais vous avez en tout cas été à la hauteur de votre mandat. L’Union démocratique du centre vous en remercie et vous souhaite une bonne suite de carrière.

M^{me} Uzma Khamis Vannini (Ve). Cher François, s’il y a une figure dans cette enceinte qui pousse à un débat politique, c’est toi. Le verbe riche, avec malgré tout un mot ou une expression récurrents, «frontalier», «tous les problèmes ont une solution»; c’est vrai, cela revient de manière récurrente... Malgré tout, nous avons trouvé que nos préoccupations, que ce soit pour les seniors, pour les emplois, pour l’environnement, étaient identiques. Nos chemins sont très différents, mais les préoccupations sont identiques.

Cher François, j’ai envie de te dire que si j’avais le choix, en situation de survie, entre te convaincre, toi, de prendre un autre chemin et convaincre un ours polaire sur une banquise d’apprendre le tricot, je choisirais la deuxième solution. (*Rires.*) Cela étant, tu es un homme de parole, tu es un homme de convictions, tu es un homme qui connaît ses dossiers, et ta force de travail, ici, va nous manquer. Nous te souhaitons au nom des Verts un bon vent et une bonne continuation et, surtout, continue à défendre les arbres! Merci. (*Applaudissements.*)

M. Léonard Montavon (DC). Je n'ai pas eu l'occasion de côtoyer longtemps François dans les rangs du Municipal. En revanche, j'ai passé de très nombreuses années avec lui au regretté journal *La Suisse*. Nous partageons de nombreux et très beaux souvenirs de cette période. Au moment de son départ je tiens donc, en plus d'évoquer ces beaux souvenirs, à lui souhaiter tout ce qu'il y a de mieux pour l'avenir. Au nom du groupe démocrate-chrétien, merci, François.

Le président. Merci. M. Jean Rossiaud nous avait transmis une démission purement formelle; il a eu le temps durant cette séance de... Ah, il y a une demande de parole... Excusez-moi, je ne vous avais pas vue, Madame Michèle Roulet.

M^{me} Michèle Roulet (LR). Je voulais aussi adresser quelques mots à M. Bärtschi, qui nous quitte pour une bonne cause. Notre première rencontre a été rocambolesque, sur un stand politique où le Mouvement citoyens genevois récoltait des signatures pour une loi sur la police. Heureusement, nous avons pu faire un peu mieux connaissance dans cette enceinte. Je relève l'engagement que tu mets à défendre des causes, qui ne sont pas toujours celles auxquelles le Parti libéral-radical se rallie, mais dont on peut tout de même admirer l'envie de provoquer, ce qui est peut-être une bonne attitude en politique. Pour conclure, nous te souhaitons bon vent. Comme navigatrice c'est un mot que je trouve approprié!

Le président. Merci. La parole est à M. Tobias Schnebli.

M. Tobias Schnebli (EàG). Malheureusement je n'ai pas énormément fréquenté François Bärtschi dans cette enceinte ni dans nos commissions. J'ai vraiment essayé de réfléchir; il me semble que je l'ai vu plus souvent lors de dépôts de référendums et d'initiatives au Service des votations qu'ici. Je peux donc rendre hommage à quelqu'un qui, en moyenne, peut-être une fois sur deux, tire à la même corde. Je rappelle à la préopinante, M^{me} Roulet, que c'était contre une loi sur la police que le Mouvement citoyens genevois, avec Ensemble à gauche, avait récolté des signatures.

Je pense que le débat démocratique et sociétal, les récoltes de signatures, les initiatives et les référendums sont nécessaires pour la vie démocratique de notre cité et je rends hommage à ceux qui y participent. Je suis assuré que François Bärtschi trouvera sur les bancs d'en face au Grand Conseil la même détermination qui nous anime ici à nous opposer à l'idéologie, aux projets sociétaux qu'il représente, mais qui n'excluent pas le recours aux urnes, à la discussion démocratique; c'est ça qu'on apprécie, et je lui souhaite aussi bon vent, dans cette configuration au Grand Conseil. (*Applaudissements.*)

Le président. Merci. Nous avons déjà rendu hommage tout à l'heure à M. Jean Rossiaud, mais il nous a transmis sa lettre. Avant de la faire lire, il nous faut d'abord transmettre son cadeau à M. Bärtschi, en prenant acte de sa démission, bien sûr. (*Applaudissements.*) M^{me} Ecuyer, secrétaire, va maintenant lire la lettre qui nous a été adressée par M. Rossiaud, ainsi vous saurez finalement de quoi le *Mémorial* sera fait!

Lecture de la lettre:

Genève, le 16 mai 2018

Concerne: démission du Conseil municipal de la Ville de Genève

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères municipales,
Messieurs les conseillers municipaux,

Je vous prie de prendre note de ma démission du Conseil municipal pour la séance du 16 mai 2018.

Je viens d'être réélu au Grand Conseil du Canton de Genève. J'y avais siégé de 2003 à 2009, et comme suppléant de 2013 à 2017. J'ai prêté serment hier et je démissionne aujourd'hui, car notre parti n'autorise pas le double mandat.

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier toutes les personnes qui m'ont honoré de leur confiance pour les représenter dans notre parlement cantonal. Une grande partie de celles-ci sont des citoyennes et citoyens de la Ville de Genève, qui m'avaient élu conseiller municipal en 2015. Qu'elles sachent que je garderai à cœur de défendre les intérêts des habitants de la Ville de Genève, dans chacun de ses quartiers, pour une urbanisation mesurée, maîtrisée, au service de la qualité de vie individuelle et de la cohésion sociale.

J'ai axé ma campagne pour le Grand Conseil autour de la défense de l'économie locale et des commerces de proximité. C'est ce que j'ai fait en Ville de Genève, tant dans mes interventions politiques (contre les traités de libre-échange, comme TISA) qu'en relayant, par exemple, les actions de l'association Monnaie Léman, et de l'association Quartiers collaboratifs, dont l'objectif est de préserver et de créer des emplois durables dans chaque quartier.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, les Verts annoncent depuis plus de trente ans que notre modèle de développement, fondé uniquement sur la croissance économique, n'est compatible ni avec les limites objectives de la planète ni avec la solidarité internationale. Cela fait 35 ans que nous vous mettons en garde contre les catastrophes qui, tout le monde en convient aujourd'hui avec

la crise climatique, nous attendent immanquablement, si nous ne transformons pas dans l'urgence notre mode de développement.

Il existe pourtant des solutions immédiates et concrètes. Et il est temps de construire ensemble un vaste mouvement trans-partisan de la transition vers une société durable et solidaire.

Nous avons besoin de consolider le tissu économique local dense, qui évite, en cas de crise systémique ou globale, de devoir faire appel au filet social, dont les mailles sont, d'années en années, toujours plus lâches, et laissent tomber dans la misère, même ici à Genève, un nombre croissant de victimes de la globalisation des marchés.

Nous avons besoin d'orienter les pratiques des entreprises locales dans une amélioration continue vers une économie plus respectueuse de l'environnement et plus juste socialement: une économie collaborative, circulaire, post-pétrole et post-spéculative.

J'ai retrouvé ici, dans ce Conseil municipal, des attitudes malheureuses que j'avais déjà expérimentées au Grand Conseil, dans les rangs de certains de nos adversaires politiques: un populisme détestable, et j'ai ré-observé ici les démocrates démunis devant la mise en liquidation des conditions mêmes du débat démocratique: la bonne foi, l'écoute, le respect de certaines formes de correction et de politesse.

Mais j'ai retrouvé également des personnes engagées, passionnées par la chose publique, des personnes qui mettent une énergie authentique au service de l'intérêt général et au service d'un monde meilleur, des personnes qui ne perdent jamais la foi, ni en la pertinence du combat politique, ni en la responsabilité qui incombe à chacun de prendre sa place dans la vie de la cité.

Cela a été un plaisir pour moi de vous rencontrer et je suis certain que nous nous retrouverons pour échanger ou pour en découdre démocratiquement.

En vous souhaitant à toutes et à tous une excellente poursuite de législature, je prends congé de vous, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, en vous remerciant pour ce que vous m'avez apporté individuellement et dans l'insigne honneur qui nous est donné de construire collectivement le bien commun.

Jean Rossiaud
Conseiller municipal
Les Verts

(Applaudissements.)

Le président. Merci. Je continue dans les informations importantes avec le report d'élections.

L'élection de quatre représentant-e-s du Conseil municipal pour faire partie du conseil d'administration des Services industriels de Genève, inscrite au point 10 de l'ordre du jour, est reportée. En effet, les SIG tombent dans le champ d'application de la nouvelle loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) du 22 septembre 2017, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2018. Cette loi prévoit, à son article 14, que la durée du mandat des membres du conseil est de cinq ans et que le mandat commence au 1^{er} décembre de l'année du renouvellement du Grand Conseil et du Conseil d'Etat. Le mandat des conseillers municipaux membres du conseil d'administration durera donc effectivement jusqu'à fin novembre de cette année, et vous aurez donc le temps de consulter vos différentes troupes lors de vos assemblées générales afin de désigner les personnes titulaires.

L'élection d'un-e représentant-e du Parti démocrate-chrétien pour faire partie du conseil de la Fondation de Saint-Gervais Genève – Fondation pour les arts de la scène et les expressions culturelles pluridisciplinaires, en remplacement de M. Richard Mukundji, est reportée également.

Enfin, concernant la 41^e course pédestre à Bernex «A travers le coteau», du 28 avril 2018, nous adressons nos félicitations aux élus de la Ville de Genève qui y ont participé. Dans la course des conseillers municipaux, M^{me} Natacha Desfayes se classe onzième (1^{re} femme), M. Sylvain Thévoz se classe quatrième (4^e homme) et M. Pierre Scherb se classe vingt-septième (19^e homme). (*Applaudissements.*)

Je vous rappelle que les membres de la commission du règlement sont convoqués mercredi 16 mai à 19 h à la salle Nicolas-Bogueret.

Je vous rappelle également que sont liés les points 217 et 218, soit les résolutions R-221 et R-222, les points 104, 105 et 106, soit les rapports M-1215 A, M-1216 A et M-1209 A, ainsi que les points 124 et 125, soit les rapports M-1119 A et P-328 A.

4. Pétitions.

Le président. Nous avons reçu les pétitions suivantes, qui seront renvoyées directement à la commission des pétitions:

- P-383, «Sécurité routière sur la zone de rencontre de la rue Camille-Martin, à proximité de l'école des Ouches»;

- P-384, «Pour la création de parcs à chiens situés à la Jonction et dans les quartiers bordant le Rhône et l'Arve»;
- P-385, «Pour une solution de relogement de l'association Le Trialogue».

Le président. Nous avons un quart d'heure, que nous allons consacrer aux questions orales. Comme vous le savez, les magistrates ne pouvant pas y répondre puisque étant absentes, ce sont les magistrats présents qui répondront aux questions que vous avez.

(La présidence est momentanément assurée par M. Eric Bertinat, premier vice-président.)

5. Questions orales.

M^{me} Ariane Arlotti (EàG). Mesdames et Messieurs, chers collègues, j'ai une question pour le Conseil administratif concernant les événements récents, dramatiques, qui se sont passés à Gaza. Des civils ont manifesté près des frontières pour que les Conventions de Genève soient appliquées. Il y a eu en quelques jours plus de 2500 blessés et 150 morts pour commémorer la Nakba, l'expulsion de 800 000 Palestiniens de leurs terres en 1948. L'ambassade des Etats-Unis s'est donc tout récemment déplacée de Tel-Aviv à Jérusalem, invalidant de la sorte tout processus de paix entre Israéliens et Palestiniens et ravivant de la sorte les expropriations et la colonisation massive d'Israël dans les territoires occupés.

Je rappelle que les Conventions de Genève ont été signées en 1949 dans notre ville, que le statut des territoires occupés y est reconnu ainsi que Jérusalem-Est, que ces conventions devraient servir à assurer la protection des populations civiles en situation de conflit armé face aux puissances occupantes. Gaza est en situation de conflit armé permanent, autrement dit en état de guerre – le terme est plus approprié –, de guerre permanente.

Le président. Je vous demanderai de conclure, Madame, s'il vous plaît.

M^{me} Ariane Arlotti. J'en appelle donc au Conseil administratif et à notre chère Ville de Genève dans sa responsabilité de ville de paix et défenseuse des droits humains pour qu'elle soutienne la lutte de ceux et celles qui manifestent

de manière non violente pour l'application des conventions qui portent le nom de notre ville.

Le président. Madame Arlotti, je vous demanderai de conclure.

M^{me} Ariane Arlotti. Nous demandons que la Ville de Genève fasse un geste réel pour la paix et pour soutenir tous les civils palestiniens qui œuvrent pour la paix et sont bloqués depuis des décennies dans cette région en guerre.

Le président. Merci, Madame Arlotti...

M^{me} Ariane Arlotti. Nous demandons que la Ville de Genève soutienne les manifestants palestiniens non violents qui œuvrent pour la paix et nous demandons qu'il y ait un livre de condoléances pour toutes les familles qui ont perdu des fils et des filles qui manifestaient pacifiquement ces dernières semaines à Gaza.

Le président. Je vous remercie. Je passe la parole à M. Pagani.

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je suis particulièrement attentif à cette problématique puisque je suis allé soutenir et demander aux belligérants que les Conventions de Genève soient respectées. J'ai rencontré le maire de Tel-Aviv il y a de ça quatre ou cinq ans et j'ai participé aux manifestations qui ont lieu encore en ce moment à Bil'in, un village qui a été coupé en deux par le mur mondialement connu et détestable.

Les événements qui ont eu lieu il y a de cela deux jours sont à dénoncer. C'est une agression évidente de la part de l'autorité qui est occupante, reconnue comme occupante et qui ne respecte pas, à tout le moins, les Conventions de Genève, auxquelles d'ailleurs elle a adhéré de manière formelle. Je proposerai à mes collègues du Conseil administratif d'ouvrir un livre de condoléances, comme d'ailleurs la municipalité de Dublin l'a fait, et le Conseil administratif se positionnera sur cette question. En tout cas, pour moi, il n'y a pas de raison de refuser cette demande. Je vous remercie de votre attention.

Le président. Merci, Monsieur le conseiller administratif. Je cède la parole à M. Jean-Philippe Haas.

M. Jean-Philippe Haas (MCG). Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse au Conseil administratif dans son ensemble, peut-être plus précisément à M. Pagani, qui est encore maire. Comme vous le savez tous, nous allons devoir déménager à l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Nous aurons peut-être encore une séance, voire deux dans cette salle. Le coût de la location est grosso modo de 200 000 francs par année; on va peut-être avoir des surprises... On va sûrement avoir des surprises, Monsieur Pagani, peut-être avec la police municipale ou avec des services de sécurité qu'on devra voter en plus, qui n'avaient peut-être pas été prévus... enfin bref.

A l'époque, il y a quatre-cinq ans, des démarches avaient été entamées pour faire des modifications au Muséum. Les coûts étaient estimés environ à 1,6 million – entre 1,6 et 1,8 million. Nous allons devoir nous préoccuper de savoir si nous allons pouvoir revenir ici. Cette salle appartient au Grand Conseil. Le Grand Conseil a refusé qu'on participe au coût des travaux de 18 millions. Je sais bien, Monsieur Pagani, qu'il est possible que dans deux ou trois ans, quand les travaux seront finis, vous ne soyez plus au Conseil administratif, mais certains ici dans cette enceinte allons continuer à siéger. Alors, savez-vous où on va siéger dans trois ans? Parce que pour l'instant on n'a aucune garantie...

Le président. Monsieur Haas, une minute...

M. Jean-Philippe Haas. Oui. On n'a aucune garantie qu'on puisse revenir dans cette enceinte. Donc, avez-vous entamé des procédures pour faire des adaptations par rapport au Muséum?

Le président. Merci, Monsieur Haas. La parole est à M. le conseiller administratif Pagani.

M. Rémy Pagani, maire. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, je donnerai d'abord des chiffres précis, pour qu'on ne puisse pas dire des choses imprécises. La location de la salle de l'OMM a été signée, et d'ailleurs nous devons valider cette location, à 160 000 francs par année, multipliés par deux ans et demi. C'est en tout cas une économie substantielle qui

a été faite si nous avons dû faire des rénovations, et vous avez cité le chiffre de 1,6 million; il était question de 1,6 million pour mettre aux normes et mettre en capacité la salle du Muséum. Donc, de ce point de vue là, une économie importante a été faite, selon une gestion raisonnable des deniers publics.

En ce qui concerne la suite des événements, je me suis enquis de la position du Grand Conseil; ça change en fonction du bureau, des inimitiés des uns et des autres... Je vous rappelle que, historiquement, cette salle, comme le bâtiment, appartenait à la Ville de Genève, qui, lorsque les biens ont été séparés entre la Ville et l'Etat, l'a mise généreusement, et même gratuitement, à la disposition de l'Etat de Genève. L'Etat de Genève ne nous accueille pas par générosité, mais parce que nous étions les propriétaires de cette salle.

Aujourd'hui, l'Etat de Genève met 18 millions pour la rénovation totale de cette salle. J'attendais qu'un nouveau bureau du Grand Conseil soit nommé afin de pouvoir entamer des négociations pour le retour dans cette salle. On est un canton-ville; de fait, on a une structure fédérale qui nous impose d'avoir des municipalités et nous en avons quarante-six. Jusqu'à preuve du contraire, la Constituante n'a rien changé à cette situation; on peut le déplorer, toujours est-il que la deuxième plus grande ville de Suisse ne peut pas aller siéger, si j'ose dire, dans un musée, dans une salle si tant est qu'elle soit tout à fait belle, mais symboliquement c'est ici que siège le pouvoir municipal de la plus grande deuxième ville de Suisse, et le pouvoir cantonal du vingt-sixième canton – enfin, quand on est entrés dans la Confédération, on était le vingt-quatrième canton. (*Remarques.*) Bon, peu importe. Toujours est-il que j'entends bien faire en sorte de pouvoir discuter, lorsque les travaux auront commencé, parce que je vous rappelle qu'il y a encore quelques mois...

Le président. Il faudra conclure, Monsieur Pagani.

M. Rémy Pagani, maire. Oui, oui, mais je donne juste des précisions. Il était encore peu probable que les travaux commencent en juin, donc maintenant que les travaux vont commencer réellement, je vais pouvoir entamer des négociations avec les représentants du Grand Conseil pour revenir dans cette salle qui est, ma foi, une salle historique et qui sera très belle. Je vous remercie de votre attention.

M^{me} Brigitte Studer (EàG). Ma question s'adresse au Conseil administratif et concerne les représentants de la Ville au sein du conseil de fondation de la Banque Cantonale de Genève (BCGe). Nous avons donc pris note que c'est maintenant au Conseil administratif de nommer les deux représentants de la Ville; on

en parle d'ailleurs dans l'ordre du jour. Ma question concerne un autre aspect. Un de nos deux représentants de la Ville est M. Grégoire Carasso, qui vient de quitter le Conseil municipal lors de sa dernière séance. Il siège maintenant au Grand Conseil et nous lui souhaitons, toujours, le meilleur pour son nouvel engagement. Est-ce que vous lui avez demandé de démissionner du conseil de fondation de la BCGe, ou avez-vous prévu de le remplacer à cette place? Puisqu'il fait maintenant partie d'une entité cantonale, est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir de conflit d'intérêts entre les deux instances?

Le président. Je vous remercie pour votre question. Il vous sera donné réponse demain. Je passe la parole à M^{me} Yasmine Menétrey.

M^{me} Yasmine Menétrey (MCG). Ma question est pour M. Barazzone. J'ai été interpellée par des habitants du quai du Seujet et de Saint-Jean, qui m'ont informée qu'il y avait une recrudescence de personnes qui, vraisemblablement, feraient du trafic de stupéfiants et autres, que ces personnes sont vraisemblablement en possession de produits illicites. Suite à ces allégations, je me suis personnellement rendue sur place pour m'enquérir de cette situation, afin de me rendre compte par moi-même s'il y avait un problème dans ce secteur. Il s'est avéré qu'on m'a proposé à plusieurs reprises de la marijuana, ainsi qu'à ma fille de 16 ans, qui a été interpellée par ces individus pour lui proposer d'acquérir de la drogue. Ma question est la suivante: qu'allez-vous faire pour régler au plus vite ce problème? Merci.

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je vais relayer votre question au Canton, puisque c'est la police cantonale qui, comme vous le savez, est compétente en matière de lutte contre le deal, la police municipale n'étant de par la loi pas compétente en la matière. Mais soyez sûre que nous relayerons votre question et votre constat aux autorités compétentes.

M. François Mireval (S). Ma question s'adresse également à M. le conseiller administratif Guillaume Barazzone. Monsieur le conseiller administratif, il y a un certain temps, en commission, j'ai eu l'immense honneur de vous apprendre que le système de canalisations, depuis quelques années, faisait que par exemple aux arrêts de bus où s'installent de nombreux fumeurs les mégots jetés sur la chaussée finissaient directement à l'égout et dans la nature plutôt que d'aller à une station d'épuration. Suite à ces nouvelles informations, je vous pose la question:

qu'avez-vous prévu de faire pour d'une part informer les usagers qui visiblement aux arrêts de bus continuent à jeter leurs mégots, et prévoyez-vous par exemple, comme cela s'est fait à certains endroits dans le passé, de distribuer des petites boîtes à mégots ou ce genre de petits objets, qui permettent sympathiquement d'épargner les chaussées?

M. Guillaume Barazzone, conseiller administratif. Merci, Monsieur le conseiller municipal. Vous avez raison de rappeler que nous avons eu une conversation en commission sur la question du littering, et en particulier sur celle des mégots qui salissent et qui polluent à la fois le domaine public, mais également les cours d'eau. C'est un vrai fléau, puisqu'il y a des millions de cigarettes qui sont déposées non pas dans les cendriers ou les poubelles à cet effet, mais, malheureusement, au sol. Nous ne nous sommes pas contentés uniquement d'imaginer une nouvelle action marketing du type que vous évoquez, c'est-à-dire en faisant de la publicité, parce qu'il faut bien, évidemment, inciter les gens à faire le bon geste; malheureusement ce sont toujours les mêmes, soit dit en passant, qui oublient d'écraser leur cigarette dans les cendriers qui ont été prévus à cet effet...

Nous avons même essayé d'étudier, à la gare en particulier, le comportement des gens pendant plusieurs semaines, avec analyse à l'appui, de manière à comprendre, beaucoup mieux que nous ne le faisons auparavant, ce qui pouvait amener les gens à augmenter les bons gestes. Est-ce que c'était le fait de rajouter des cendriers à côté des poubelles? Parfois c'est le cas; parfois ce n'est pas le cas. Est-ce que c'est le fait que les gens étaient mal éduqués? On a fait des sondages, on a étudié la question, et on est en train de composer maintenant une vraie stratégie qui doit forcément être multiforme, parce que, à la gare, ce n'est pas le même public que, par exemple, en marge de certains quartiers de la ville.

Les stratégies consistent d'une part à mettre des cendriers fixes aux abribus, à certains endroits, ou à distribuer par hypothèse des cendriers portables – ce sont des hypothèses, pour l'instant. On l'avait fait à l'époque. Vous savez qu'il y a aussi ces systèmes de pochettes. On essaie également de voir si on peut trier les mégots – ça se fait dans certaines villes mais c'est très compliqué parce qu'il faut des filières. On sait en effet que dans 50% des cas le fait qu'on puisse trier et recycler les mégots incite les gens à les mettre dans une poubelle et non pas par terre. On évalue donc toutes ces possibilités. A la faveur de l'arrivée du nouveau chef de la Voirie, j'ai préféré ne pas prendre la décision moi-même, mais le laisser se faire sa propre conviction et revenir vers moi pour proposer des solutions concrètes. Je vous tiendrai au courant des mesures qui seront entreprises, respectivement des budgets, si nécessaire, dont on aurait besoin pour équiper par exemple un certain nombre d'abribus, qui, je vous le rappelle, sont propriété de la Ville en Ville de Genève.

(La présidence est reprise par M. Jean-Charles Lathion, président.)

M^{me} Michèle Roulet (LR). Ma question s'adresse à M. Kanaan. Suite aux conclusions très sévères de la Cour des comptes, le directeur de la Bibliothèque de Genève (BGE), M. Vanautgaerden, a été suspendu avec effet immédiat de sa fonction en janvier 2018. Fin avril, le personnel de la BGE a été informé qu'un accord avait été conclu au 31 mars et que cet accord aurait octroyé deux à trois ans de salaire, voire davantage, à M. Vanautgaerden. Alors, Monsieur Kanaan, ma question est la suivante: est-il vrai que M. Vanautgaerden toucherait plus ou moins trois ans de salaire qui lui seraient versés pour que la Ville puisse mettre fin au contrat de travail de ce directeur qui a créé une telle crise à la BGE?

M. Sami Kanaan, conseiller administratif. Madame la conseillère municipale, je vous remercie de votre question, qui me permet de confirmer que M. Vanautgaerden a quitté les services de la Ville de Genève au 31 mars 2018 d'un commun accord avec la Ville. Comme pour toute relation employeur-employé, je n'entrerai pas en matière sur les détails de ce départ, à part pour dire que les chiffres que vous évoquez sont très éloignés de la moindre réalité et qu'ils relèvent effectivement de rumeurs, je peux vous rassurer. Concernant la mise au concours du poste, j'ai validé le texte, qui doit passer au Conseil administratif tout prochainement, donc le poste sera mis au concours la semaine prochaine ou la suivante.

Par ailleurs, un travail très approfondi sur les 21 recommandations se poursuit à la BGE, j'en profite pour le dire, avec énormément d'implication du personnel. Je peux affirmer aujourd'hui que la sérénité est heureusement revenue dans cette maison. Il y a beaucoup de défis à relever, y compris d'ailleurs celui des travaux. Ce soir ou demain, vous traiterez le crédit de préétude concernant le chantier. Je sais que la commission a été très impressionnée par la situation des bâtiments. Pour revenir à la situation du personnel, le travail est en cours afin de présenter un plan d'action d'ici fin juin, parce que de toute façon la Cour des comptes demande toujours un suivi de ces rapports dans le cadre de son rapport annuel, qu'on pourra présenter de manière très exhaustive. Je suis donc heureux de dire qu'aujourd'hui la situation est beaucoup plus sereine et orientée vers l'avenir à la BGE.

6. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

7. Interpellations.

Néant.

8. Questions écrites.

Néant.

Le président. Merci. Je vous rappelle que les membres de la commission du règlement sont convoqués à la salle Nicolas-Bogueret. Je clos ici cette séance; nous poursuivrons tout à l'heure avec la prestation de serment et ensuite nous traiterons les motions d'ordonnancement qui ont été déposées lors de cette séance. Je vous souhaite un excellent appétit.

Séance levée à 19 h.

SOMMAIRE

1. Exhortation	7150
2. Communications du Conseil administratif	7150
3. Communications du bureau du Conseil municipal	7150
4. Pétitions.	7182
5. Questions orales	7183
6. Propositions des conseillers municipaux	7190
7. Interpellations	7190
8. Questions écrites	7190

Le mémorialiste:
Ramzi Touma